

Registre in-folio de 395 feuillets ; papier vergé ; filigrane : raisin alternant avec un cartouche oblong aux initiales AIR, reliure en peau chamoisée verte.

1616-1617. — Fol. 6. Décision portant qu'à l'avenir la cité ne fera plus de prêts aux citoyens voulant bâtir, sinon à constitution de rente (18 avril 1616). — Fol. 9 v°. Présents faits au comte et à la comtesse de Champlitte et au président de Marcey, de passage dans la cité ; félicitations au comte de Champlitte récemment promu chevalier de la Toison d'Or (14 mai). — Fol. 13. Décision de ne plus donner de deniers de la cité à rente, sans caution suffisante et « notoirement solvable » dans la cité de Besançon (4 juin). — Fol. 14. Réception de Jehan Perrot comme notaire impérial (10 juin). — Fol. 15. Augmentation des gages de l'avocat fiscal portés de 10 livres à 30 francs par an (14 juin). — Fol. 15 v°. Réception comme citoyen de Claude Flory, de Vercel, boucher. — Réception comme citoyen de Jehan de Franc de Terjeville, près de Reims, « estaminier de profession, travaillant en camelot de laine, de fillet en estamine, en soye et en laine et autres ouvraiges », en considération qu'un ouvrier de ce genre est nécessaire à Besançon, il est reçu citoyen gratis. — Aclat de rentes (18 juin). — Fol. 16 v°. Plaintes au sujet des brigues scandaleuses qui ont lieu en vue des prochaines élections. Nouveaux articles votés à ce sujet par les gouverneurs et vingt-huit. — Nul ne sera éligible s'il a été appelé en cause syndicale, sans avoir été purgé de l'inculpation portée contre lui. — Les mineurs de vingt-cinq ans ne sont pas éligibles. — Les aubergistes ne pourront être élus que si leur enseigne a été « posée bas » six semaines avant leur élection. — Nul ne sera admis à voter que celui qui aura supporté avant l'élection les subsides et charges publics (22 juin). — Fol. 18. Lettres du comte de Furstenberg envoyant les lettres impériales et regrettant, en raison de sa santé, de ne pouvoir venir lui-même dans la cité (23 juin). — Fol. 18. Lettres de l'empereur Mathias, datées de Prague le 20 mai, au sujet des élections.—Lettres des Archiducs, datées de Mariemont le 23 juin, sur ce même sujet. — Fol. 19. Procuration générale des habitants. — Fol. 20. Election des vingt huit : « Sainct-Quintin : me François de La Tour, sr de La Tour St-Quintin, mre Jehan Abry, Jehan Billamboz, mre Pierre Duchasne. — Sainct-Pierre : me Claude Jugnot, me Nicolas Marquis, me Jehan Jacques Chifflet, Laurent Grillet. — Champmars : mre Ayme Morel, Estienne Machepperrin, Thomas de Valimbert, Thomas Bisot. — Le Bourg : Pierre Lochard, Pierre Clerc, Antoine Vaulderet, Pierre Nicolas. - Battan : Guillaume Roillot, Desirey Billoz, Antoine Brenot, mre Pierre Coulon. — Charmon : Claude Antoine Michelot, Denys Finet, Jacques Chevannay, François Bichet. — Arenne : Jehan Soye, Antoine Gonnoz, Jehan Pignet, Pierre Arbilleur». — Fol. 21. Election d'Ayme Morel comme président des vingt-huit. — Election des gouverneurs : « Sainct-Quintin : me Estienne Montrivel le viel, Pierre Saulget. — Sainct-Pierre : me Hugues Henry, Charles Mareschal. — Champmars : noble sr Jehan Malarmey, sr de Loray, comte de Rossillon, noble sr Antoine Chapuis, sr de Pelouzey. — Le Bourg : me Thomas Pétremand, me Claude Antoine Buson, sr d'Auxon. — Battan : me Claude Cabet, me Jehan Nardin. — Charmon : me Daniel Chevannay, me Jean Jacques Chifflet.—Arenne : noble sr Frederic de Chavirey, sr de Recoloin, Jehan Clerc » (24 juin). — Fol. 22. Avis donné d'un appel à duel par noble Jean Jacques d'Emkerck, dit d'Anvers, sr de Vellemoz, contre le fils du sr de Gesans : à cette affaire sont mêlés le sr Chapuis et le fils du sr de Boulot. Ordre au syndic de les consigner tous quatre chez eux avec défense d'en sortir (25 juin). — Fol. 26 v°. Arrivée dans la cité du baron d'Oiselay, chevalier et de Borbin, conseillers au Parlement de Dole, avec de St-Mauris, avocat fiscal et procureur général de la Cour, pour tenir conférence avec les députés du duc de Wurtemberg au sujet des limites du comté de Bourgogne et de Montbéliard. — Arrivée pour le même objet du bailli et gouverneur de Montbéliard, des « ancien et moderne chancelier » et du procureur général, de Montbéliard. On fait présent à chaque députation de six grands pots de vin. — Fol. 27. Une salle est mise à leur disposition à l'Hôtel de Ville pour cette conférence (12 juillet). — Fol. 28 v°. Passage dans la cité du R. P. Torgauld procureur des Jésuites en Chine, venu de Chine en Europe « pour advenir les princes crestiens et republiques du progrès qui se fait de la foyd catholique aud. royaume de la Chisne » (19 juillet). — Fol. 29 v°. Désignation de commissaires pour rechercher les moyens de faire cesser les brigues qui vont croissant à chaque élection. — Fol. 30. Requête du marquis d'Oliani demandant l'autorisation de lever quelques soldats en la cité pour S. M. Catholique, en payant les enrôlements. — Autorisation accordée, sauf en ce qui concerne les citoyens qui ne peuvent contracter d'engagement qu'avec la permission spéciale des gouverneurs. — Homicide commis sur le chirurgien Jehan Bouvet, par le sr de Vellemoz, ses fils et ses serviteurs ; on donne l'ordre de faire des poursuites contre les coupables mais on ne les retrouve pas (22-23 juillet). — Fol. 32 v°. Avis donné de la peste dans la région de Fribourg en Suisse (2 août). — Fol. 33 v°. Mort de Hugues Morel, contrôleur de la cité (6 août). — Fol. 34 v°. Election de Charles Leschelle, marchand, comme contrôleur de la cité (9 août). — Fol. 39. Arrivée du comte de Furstemberg, commis impérial dans la cité (27 août). — Fol. 40. Il a mission de chercher à pacifier le conflit entre la cité et l'archevêque et charge de l'impératrice de prier les gouverneurs d'autoriser l'érection d'un couvent de Carmélites dans la cité.—Texte des lettres de l'impératrice Anne en faveur des Carmélites datées de Prague le 27 février 1616 (29 août).—Autorisation donnée à Jean Jodimey, orfèvre, fils de Jean Jodimey, boulanger, de rentrer dans la cité moyennant paiement d'une somme de 50 francs (30 août). — Fol. 42. Visite du comte de Fustemberg à l'archevêque au château de Montrond en vue d'un accord ; ce dernier est animé des meilleures dispositions mais doit demander l'avis du Chapitre (31 août). — Fol. 43 v°. Fixation du ban des vendanges aux 12 septembre et jours suivants (3 septembre). — Fol. 44 v°. Traité pour l'admission des Carmélites dans la cité.

— Des clauses interdisent des acquisitions d'immeubles en dehors de ce qui leur sera nécessaire pour leur église, bâtiments, jardins et enclos, et fixent à un maximum de 3.000 francs la dot apportée par chaque carmélite (7 septembre). — Fol. 46. Refus de l'archevêque de continuer les négociations en vue d'un accord avec la cité. — On fait présent au comte de Furstemberg, pour le remercier de ses bons offices, d'un grand bassin d'argent doré avec les armes de la cité et d'une aiguière d'argent doré ; on donne à son secrétaire un grand gobelet d'argent doré (8 septembre). — Fol. 46 v°-47. Echec des négociations avec le Chapitre (9-10 septembre). — Fol. 49 v°. Sermon fait à Saint-Jean l'Evangéliste par le P. François de Coriolano, visiteur général des Capucins (25 septembre). — Fol. 52. Présent fait au P. Michel Bauldout, vice-provincial des Frères Prêcheurs, de passage dans la cité (8 octobre). — Fol. 56 v°. Lettre du Parlement de Dole aux gouverneurs, les priant de ne pas laisser lever de la part du duc de Savoie « les deniers de la dame baronne de la Bastie » qui sont en la cité, attendu qu'ils sont destinés à faire la guerre à ce pays (29 octobre). — Fol. 57. Réponse des gouverneurs : une partie des deniers a été levée à leur insu par accord des parties ; on retient le reste (30 octobre). — Fol. 60 v°. Taxe des vins, les hauts coteaux à 16 florins, les moyens et les bas à 15 florins le muid (11 novembre). — Fol. 61 v°. Requête du prince de Piémont, apportée par Benoît Ciré, son envoyé, réclamant la main-levée de l'argent que la cité a en dépôt « pour la marquise de Pancaillier ». Dame Sabine de Hormes et le baron de la Bastie son mari ont vendu la baronnie de Gasbech au « comte de Varfuse », et le prix d'argent déposé à la cité. — Réponse de la cité : elle ne peut rendre l'argent que d'accord avec le Parlement (17 novembre). — Fol. 63. Lettres du Parlement : il persiste dans son opposition (20 novembre). — Fol. 63 v°. Condamnation à l'amende par défaut et contumace de Jean d'Emskerk, sr de Vellemoz et de ses fils, ainsi que d'Antoine-François Gauthiot d'Ancier, les premiers, chacun à 2.000, 4.000 et 8.000 livres, le sr Gauthiot à 600, 1.200, 2.000 et 4.000 livres (21 novembre). — Fol. 67. Lettres des ambassadeurs des six cantons catholiques des Ligues des Suisses demandant main levée de l'opposition sur les deniers du comte de « Varfuse » (11 décembre). — Fol. 67 v°. Présent fait au R. P. de Barra, évêque d'Andreville et suffragant de Besançon, de passage dans la cité (15 décembre). — Fol. 70 v°. Amodiations de la cité (28 décembre). — Fol. 72. Lettre de M. de Mandre, lieutenant du capitaine de la garnison, disant avoir eu commandement du comte de Champlite de licencier sa compagnie de chevaux légers. Il demande l'autorisation de rentrer en ville avec ce qui reste de cette compagnie qui désirerait l'accompagner à son logis. — L'autorisation ne peut lui être accordée (1er janvier 1617). — Fol. 73. Banvin de l'archevêque ; il ne fait pas usage de son droit (5 janvier). — Fol. 76. Félicitations adressées au marquis de Varambon qui vient d'être fait chevalier de la Toison d'Or (11 janvier). — Suicide, meurtre ou mort par accident d'un mercier dont le corps a été trouvé dans le puits de sa maison (20 janvier). — Fol. 78. Institution de Claude Belin, docteur en médecine, comme enseigne de la bannière d'Arènes (21 janvier). — Fol. 83 v°. Présentation faite par la mère Louise de Jésus des approbations et agrégations accordées par l'archevêque pour l'établissement des Carmélites dans la cité (17 février). — Fol. 88-92 v°. Remise au comte de « Varfuse » de l'argent déposé en la cité (3-21 mars). — Fol. 90. Amodiation de la Tuilerie de La Vèze et de ses dépendances (12 mars). — Fol. 93. Décès de Louis Chaillot, juge en la cité pour les Archiducs ; éloge du défunt (26 mars). — Fol. 94. Fixation du prix du blé des greniers à 13 gros l'émine. — Fol. 94 v°. Défense faite aux Carmélites de n'accomplir aucun acte public de cérémonies religieuses leur traité de réception leur interdisant tout acte de ce genre (1er avril). — Fol. 95 v°. Paiement de 60 francs au propriétaire du « Port Tairet » pour qu'il ne conteste plus le droit accordé aux pestiférés des bannières de Charmont et d'Arènes, en cas de contagion, d'y laver leur linge dans le Doubs (7 avril). — Fol. 97. Arrivée d'un commissaire impérial qui vient reclamer à la cité le paiement des subsides accordés par les Etats de l'Empire à la diète de Ratisbonne en 1613 et qui n'ont pas été payés. — Les gouverneurs invoquent les priviléges les exemptant de ces contributions, les charges qu'ils ont eu à supporter par suite des procès suscités depuis plusieurs années par les ministres du comté de Bourgogne, l'archevêque et le Chapitre, et les frais d'entretien de garnisons pour la défense du pays (8 avril). — Fol. 98. Sur l'insistance du commissaire impérial, la cité examinera ce qu'elle pourra donner, non comme contribution, mais à titre de don gratuit (10 avril). — Fol. 98 v°. Réunion des gouverneurs et notables : ils décident de donner 2.000 florins « pour ne donner mescontentement à Sa Majesté » et de demander en même temps le retrait de la clause contenue au décret du 12 septembre 1613 : *quatenus quidem civitas sit in possessione* (11 avril). — Fol. 99. Refus de la cité de donner au commissaire impérial 4.000 florins au lieu de 2.000 florins (12 avril). — Fol. 99 v°. Traité conclu avec Didier Matthey pour le moulin de la poudrerie à dresser à Chamars (14 avril). — Fol. 102. Réception comme notaire de Antoine Marquis, fils de feu noble Simon Marquis (22 avril). — Fol. 104 v°. Réception comme citoyen de Philippe Tissot, de Pontarlier (8 mai). — Fol. 107. Réception de Simon Girardot, comme notaire impérial (24 mai). — Fol. 108. Réception de Jean Antoine Barbet comme maître chirurgien (31 mai). — Fol. 110. Expulsion de la cité d'une femme de mauvaise vie. — Plaintes au sujet des brigues qui ont lieu dans la cité en vue des prochaines élections. Les gouverneurs et notables décident que « l'édict fait à ce regard serait observé et particulièrement l'élection faite du magistrat le même jour de la St Jehan » (14 juin). — Fol. 111. Réception comme citoyen d'Antoine Vuillin d'Arbois, docteur en médecine (20 juin). — Fol. 113. Lettres des Archiducs datées de Mariemont, le 13 juin 1617, relatives aux élections. — Fol. 114. Procuration générale des habitants. — Fol. 115 v°. Election des vingt-huit : « Sainct-Quintin : Me François de La Tour, chevalier, sr de La Tour S. Quintin, Me Estienne Montrivel le jeune, docteur ès droits, me Gabriel Dorival, docteur ès-droits, Antoine Saulteret. — Sainct-Pierre : Me Claude Franchet, Me

Claude Jugnot, Me Nicolas Marquis, Laurent Grillet. — Champmars : Me Jehan Mussot, Thomas de Valimbert, Thomas Bisot, Mre Henry Morel. — Le Bourg : Pierre Clerc, Antoine Vaulderet, Pierre Nicolas, Mre Jacques Fluzin. — Battan : Me Jehan Baptiste Varin, Mre Pierre Coulon, Jehan Roillot, Jehan Marquis. — Charmon : Claude Antoine Michelot, Denys Finet, Jacques Chevannay, Estienne Varin. — Arenne : Philippe Noizot, Antoine Gonnoz, Pierre Arbilleur, Jacques Garnier. » — Fol. 116. Election de Claude Jugnot comme président des vingt-huit. — Fol. 116 v°. Election des gouverneurs : « Sainct-Quintin : noble Pierre Saulget, Me Estienne Montrivel le jeune. — Sainct-Pierre : Me Hugues Henry, noble Charles Mareschal. — Champmars : noble sr Jehan Malarmey, comte de Rossillon, sr de Loray, noble sr Antoine Chapuis, sr de Pelouzey. — Le Bourg : Me Thomas Petremand, Me Claude Antoine Buson, sr de Fontain. — Battan : Me Claude Cabet, Me Jehan Nardin. — Charmon : Me Danyel Chevannay, Me Nicolas Marquis. — Arenne : noble sr Frederic de Chavirey, sr de Recoloinnes, noble Jehan Clerc » (24 juin). — Fol. 117. Nouvel article concernant l'élection des gouverneurs. Désormais les quatre de chaque bannière présenteront à leurs confrères, les autres vingt-quatre, « trois personnes capables et suffisantes pour le gouvernement ». En cas de désignation d'un ou de plusieurs incapables reconnus tels par la pluralité des vingt-huit, d'autres candidats devront être présentés (27 juin). — Fol. 121 v°. Provocation en duel de deux co-quatre de la bannière d'Arènes Pierre Arbilleur et Jacques Garnier : on tâchera par l'entremise de leurs parents et amis de les réconcilier (12 juillet). — Fol. 123. Permission à Léonard Morand de tenir logis public rue du Clos sous l'enseigne des Trois Mores (20 juillet). — Fol. 124. Papegay des arquebusiers : Pierre Arbilleur, marchand, roi de l'arquebuse (24 juillet). — Fol. 125. Plaintes du Chapitre de ce que plusieurs jeunes gens, porteurs de flambeaux et torches ardentes, accompagnant le roi du papegay le lundi précédent, à neuf heures du soir, ont déversé de la cire ardente sur divers toits des maisons du Chapitre et proféré des paroles insolentes. — Informations ordonnées par la cité ; les coupables seront punis si les faits sont reconnus exacts (28 juillet). — Fol 125 v°. Retour dans la cité du comte de Cantecroix, venant de la Cour des Archiducs (29 juillet). — Fol. 127. Rappel d'un traité fait en 1522 interdisant d'élever aucun bâtiment sur les maisons voisines de l'Hôtel de Ville, donnant vue sur la maison et jardin de cet Hôtel (8 août). — Fol. 128. Félicitations au comte de Cantecroix désigné comme ambassadeur des Archiducs auprès de l'Empereur (16 août). — Fol. 129 v°. Présent fait au R. P. Richeome, visiteur général de l'ordre des RR. PP. Jésuites, de passage dans la cité (18 août). — Fol. 131. Visite du R. P. Richeome, accompagné du recteur du collège : compliments réciproques (26 août). — Fol. 132. Présentation par Pierre-François Fan, fils de Denys Fau, docteur ès droits, de ses lettres de doctorat ; il prête serment (31 août). — Fol. 133. Grand jubilé accordé par Sa Sainteté (2 septembre). — Fol. 133 v°. Réception comme citoyen de Pierre Le Monnier, capitaine et amodiateur aux seigneuries d'Etrabonne et d'Avanne, natif de Rouen (9 septembre). — Fol. 137. Avis divers dans le peuple au sujet de la date des vendanges : les uns voudraient, en raison de la continuation des pluies, qu'elles commencent le 8 octobre, les autres le 15 octobre (1er octobre). — Fixation du ban des vendanges aux 11 octobre et jours suivants (2 octobre). — Fol. 142 v°. Mort du secrétaire de la cité Didier Galiot. — Présent fait au sr Digne, ambassadeur du roi de France auprès des Ligues, de passage dans la cité (6 novembre). — Fol. 144. Levée des sceaux apposés sur la maison de Didier Galiot, secrétaire de la cité (9 novembre). — Fol. 144 v°. En raison des grandes affaires de la cité, on décide de séparer la charge de secrétaire d'état de la cité et celle de secrétaire ou greffier aux causes. Le secrétaire d'Etat aura 150 francs par an avec les profits et émoluments. La charge de secrétaire ou greffier sera mise en adjudication au plus offrant (10 novembre). — Fol. 145. Taxe des vins, les hauts coteaux à 18 florins, les moyens et les bas à 17 florins le muid (11 novembre). — Fol. 149-150. Adjudication du greffe de la cité à Jean Bonnet le jeune ; les gouverneurs auraient voulu en gratifier Nicolas Galiot, fils de Didier Galiot, en raison des services rendus par celui-ci à la cité, mais il ne s'est pas présenté. Bonnet reçoit la charge pour six ans pour la somme de 530 francs par an. — Fol. 150. Règlement concernant l'office de greffier (23 novembre). — Fol. 153. Election de Jean Mussot, docteur ès-droits comme secrétaire d'Etat de la cité. — Eloge de Didier Galiot, substitut du syndic, superintendant à la police de peste pendant sept ou huit ans, secrétaire de la cité pendant quarante-deux ans. En récompenses de ses services, il est décidé que son fils Nicolas Galiot exercera les charges de secrétaire et greffier réunies jusqu'à la fin de l'année (25 novembre). — Fol. 154. Réception de Etienne Oudot et Daniel Jouffroy comme maîtres potiers d'étain (28 novembre). — Fol. 154 v°. Lettres closes de l'empereur Mathias, datées de Prague le 19 septembre 1617 (29 novembre). — Fol. 157. Lettres de grâce obtenues de l'Empereur par le sr de Vellemoz, coupable d'homicide de feu Jehan Bouvot, chirurgien (12 décembre). — Fol. 158. En raison des services rendus par le sr de Vellemoz, comme l'un des vingt-huit et comme gouverneur, il est dispensé de comparaître pour l'entérinement de ses lettres de grâce (13 décembre). — Fol. 161. Institution pour un an de Me Guillaume Rochet, prêtre, comme chapelain de l'hôpital Saint-Jacques en remplacement d'Hugues Bailly, décédé. — Fol. 161 v°. Election d'Etienne Vuillard comme geôlier (23 décembre). — Fol. 162. Amodiatisons de la cité (28 décembre). — Fol. 164. Réunion des gouverneurs et vingt-huit : en raison des charges de plus en plus lourdes de la ville, et pour éviter l'établissement d'un impôt public, il convient de réaliser des économies notamment sur le chapitre des aumônes (30 décembre). — *Le registre s'arrête au fol. 165 ; les feuillets suivants sont blancs.*